



MISSION TECHNIQUE EN BOLIVIE

Photo: ONU

La Bolivie est l'un des pays qui ont été désignés pour bénéficier du programme d'assistance technique des Nations Unies pour le développement économique. On voit ici un groupe de fonctionnaires des Nations Unies en compagnie de M. H. I. Keenleyside, sous-ministre des Ressources et du Développement et chef de la mission technique, avant leur départ pour la Bolivie. De gauche à droite: M. Keenleyside; M. David Owen, secrétaire général adjoint du Département des questions économiques des Nations Unies; Son Excellence M. Eduardo Anze Matienzo, délégué permanent de la Bolivie aux Nations Unies; M. Benjamin Cohen, secrétaire général adjoint du Département de l'information des Nations Unies.

A la huitième session du Conseil économique et social, au début de 1949, la délégation des États-Unis présenta une résolution invitant le Conseil à préparer une version amplifiée du programme d'assistance technique. La portée de cette résolution ayant été étendue, le Conseil économique et social soumit à l'Assemblée Générale (automne 1949) le Programme amplifié d'assistance technique, et l'Assemblée l'accepta à l'unanimité en novembre.

En vertu de ce programme, tous les pays intéressés contribueront à un fonds spécial destiné à financer les secours que les Nations Unies accorderont aux pays retardataires pour les aider à relever leur niveau d'existence. Le Département des questions économiques des Nations Unies coordonnera, de concert avec cinq institutions spécialisées, les travaux prévus sous le régime du Programme amplifié, quand il s'agira de choisir et d'envoyer des experts tech-